

Synthèse du Rapport d'activités de 2008

• PRESENTATION

Depuis mars 2002, l'association Hors La Rue mène une action auprès des mineurs étrangers, principalement d'origine roumaine, en situation d'errance ou de danger en région parisienne dans le cadre de son programme « Rues de Paris ». Dès le départ, l'association s'est concentrée sur la population des mineurs roumains. D'une part, ils faisaient partie des mineurs étrangers les plus visibles sur le territoire, et d'autre part les institutions ne savaient pas comment les accompagner tant ils avaient la réputation d'échapper au système. Enfin, l'association s'appuyait sur la connaissance des enfants des rues roumains que ses fondateurs avaient acquise à Bucarest depuis 1992.

L'équipe compte 8 roumanophones, dont 5 parmi l'équipe éducative.

L'équipe est organisée suivant un **roulement équipe mobile/équipe fixe** permettant de répondre aux deux axes principaux de l'action, à savoir :

- **le repérage et l'accroche** des jeunes sur leurs lieux de vie et de « travail »,
- **leur accueil et leur suivi** éducatif sur le centre de jour.

L'équipe « mobile » est composée d'éducateurs à plein-temps, travaillant en binôme. Elle peut être renforcée ponctuellement, selon le type d'intervention, par l'un des temps partiels. En plus de son activité de repérage et de mise en confiance des jeunes qui vivent encore dans la rue, elle répond aux signalements des partenaires associatifs, aux demandes d'intervention des commissariats aux sorties des gardes à vue ou des SEAT (banlieue ou Paris), et effectue tout type d'accompagnement de jeunes qui ne sont pas dans le système de suivi de droit commun (consultations médicales, planning familial, audiences, jugements...).

L'équipe fixe est composée de deux éducateurs à temps plein. Elle mène les missions d'accueil informel, procède aux entretiens avec les jeunes et effectue tout le travail qui précède la sortie de rue : contact avec la famille, signalement parquet, ou ASE, audience, placement, ou retour en famille lorsque le jeune le désire.

Chaque semaine, un des deux éducateurs d'équipe fixe veille plus particulièrement au suivi personnalisé de chaque mineur.

L'autre gère l'organisation de la vie du centre (courses alimentaires avec les jeunes et préparation des repas, linge,...), et des activités (sorties, activités sportives, culturelles et artistiques). Il est également responsable de la gestion de la vie en collectivité au sein du centre (respect des règles, des lieux, et des personnes).

Cette **organisation en roulement équipe fixe – équipe mobile** permet à l'ensemble de l'équipe d'avoir une vision « globale » des parcours des jeunes ce qui participe grandement à leur compréhension des situations individuelles.

2008 fut marquée par une forte hausse de l'activité (+ 45% de nouveaux contacts par rapport à 2007). Les jeunes rencontrés au cours de cette année ont souvent vécu dans d'autres pays européens et sont de plus en plus ancrés dans l'errance. Certains seraient des enfants des rues, phénomène très peu répandu dans les sociétés d'Europe occidentale. Ceci nous alerte bien évidemment. Nous pensons que cette situation est plus structurelle que conjoncturelle au regard des situations économiques et politiques de Pays également touchés (Italie, Espagne..). Nous avons clairement constaté un déplacement des flux migratoires de ces Etats vers la France.

2008 fut également marquée par une augmentation des jeunes en situation de prostitution. Cette activité a toujours existé notamment à la porte Dauphine et s'est développée en 2008. Par ailleurs, Hors La Rue a rencontré des cas très complexes de jeunes filles « tenues » par les réseaux, phénomène qui se multiplie dans la capitale parisienne et qui touche toutes les nationalités. Enfin nous avons rencontré également des cas de très jeunes garçons (de 10 à 14 ans) liés très souvent par une dette en situation de prostitution sur le parvis de la gare du nord.

En 2008, Hors La Rue a rencontré des jeunes accompagnés et en danger au regard de la précarité économique de la cellule familiale. De nombreuses familles roumaines sont ainsi venues en 2008 en France dans l'espoir de toucher l'aide au retour via l'ANAEM¹. Or, ces aides ne sont accordées seulement que trois mois après l'arrivée en France. Beaucoup de familles se sont ainsi retrouvées à squatter les parvis des gares. Hors La Rue a alors proposé à ces familles que les enfants viennent assister aux activités de l'association la journée.

Ainsi, **Hors La Rue s'occupe de ces enfants, qui se retrouvent en marge de toute prise en charge institutionnelle. En 2008, 55% des jeunes rencontrés par l'association n'avaient jamais été rencontrés par des institutions.** Ils sont souvent très fuyants et un placement « classique » à l'Aide Sociale à l'Enfant n'est pas adapté. Il est nécessaire de développer tout un panel de projets alternatifs à la rue allant du placement séquentiel, de la scolarisation en passant par la régularisation de leur séjour en France, éventail large mais nécessaire au vu des situations très différentes et très complexes. Il faut alors être « inventif » et patient. Ainsi, **en 2008, la durée moyenne de suivi était de 10 mois, et nous suivions encore 2 jeunes rencontrés pour la première fois en 2003.**

De plus, notre travail consiste également à œuvrer à une meilleure prise en compte du phénomène par les acteurs institutionnels, politiques et associatifs. C'est dans cette optique, que nous alertons l'opinion publique sur le projet de ratification des accords franco-roumains sur le rapatriement des mineurs isolés.

Nous l'avons déjà écrit en 2007, ce nouvel accord, loin de corriger les flottements inacceptables constatés lors de la mise en œuvre du premier accord franco-roumain, risque d'aggraver encore la situation actuelle en ouvrant la voie aux retours systématiques sans aucune garantie d'amélioration de la prise en charge des mineurs en Roumanie.

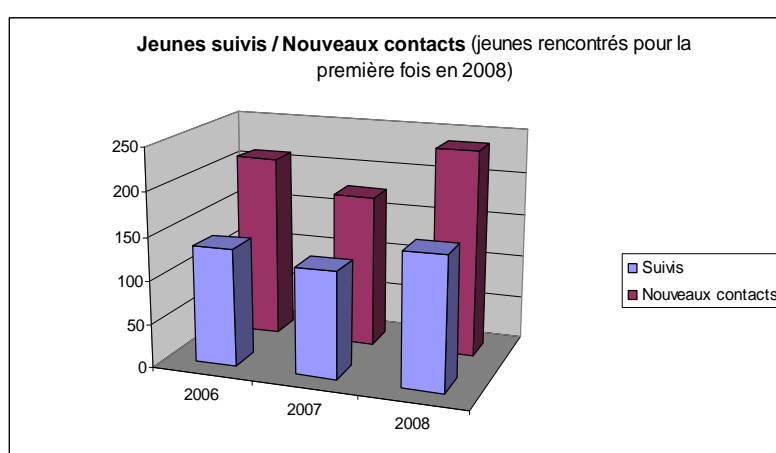
¹ ANAEM : Agence Nationale de l'Accueil des Etrangers et des Migrations, voir www.horslarue.org, les pétitions signées par HLR

Selon nous, seul un bilan qualitatif et approfondi du premier accord de 2002 permettra de jeter les bases d'un nouveau dispositif juste et efficace pour le bien de ces enfants. C'est pourquoi, nous avons mené une étude sur le parcours des jeunes roumains rentrés dans le cadre du premier accord et hors dispositif.

En 2008, ces accords n'ont toujours pas été ratifiés suite à la campagne menée par plusieurs associations réunies autour de Hors La Rue.

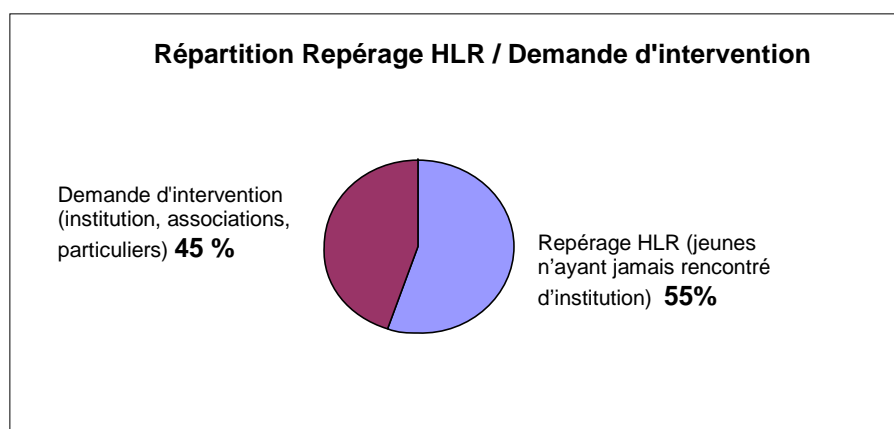
- **LES ACTIVITES DE HLR EN 2008**

- **Les mineurs**



L'association a rencontré 238 nouveaux mineurs **soit une augmentation de 45% par rapport à 2007**, contre 250 en 2006, 299 en 2005 et 275 en 2004.

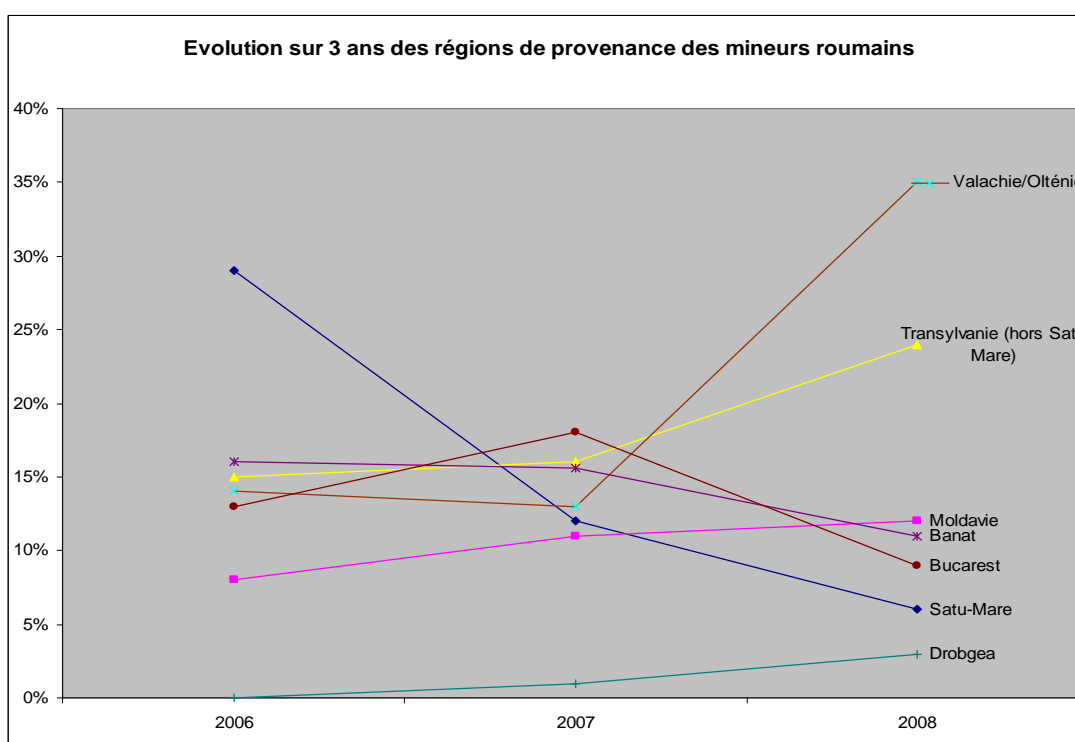
Modalités de rencontre des nouveaux contacts



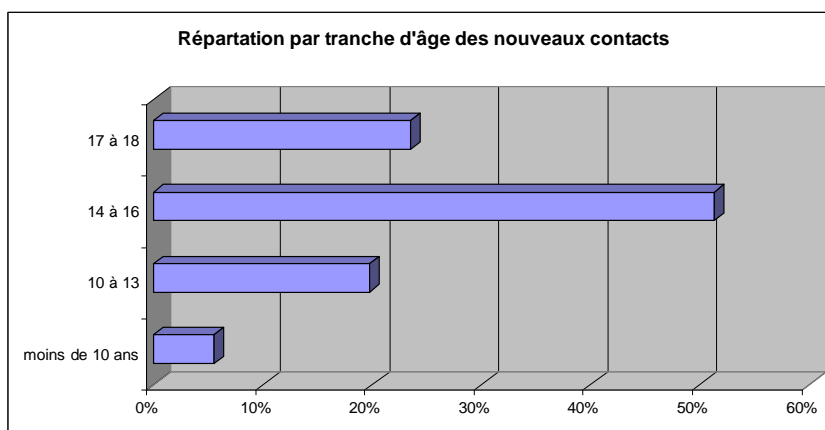
Mode de Rencontre nouveaux contacts		
Cooptation	66	28%
Tournée	64	27%
Demande d'intervention	108	45%
Total	238	100%

En 2008, 55% des jeunes entrés en contact avec l'association n'avaient jamais rencontré par des institutions. Il faut souligner que les maraudes restent la première modalité de rencontre des mineurs.

D'autre part, toutes les régions roumaines sont concernées par le phénomène de migration des mineurs en France. Il faut noter que beaucoup de jeunes sont originaires de la région de Valachie/Olténie.



L'âge moyen des jeunes contactés par l'association a sensiblement baissé en 2008, il est de 14,5 ans contre 15,4 ans en 2007.



- L'évolution du public

Entre 2007 et 2008 la typologie a connu quelques évolutions avec notamment l'apparition d'un processus « d'enfants des rues ». Par ailleurs, la proportion « d'exploités » et de jeunes en situation de prostitution a malheureusement considérablement augmenté. Nous avons défini trois types :

- les mineurs venus avec un projet,
- les mineurs en errance,
- les mineurs exploités

Ainsi que deux catégories très hétérogènes souvent perçues comme formant un tout et responsables de nombreux malentendus :

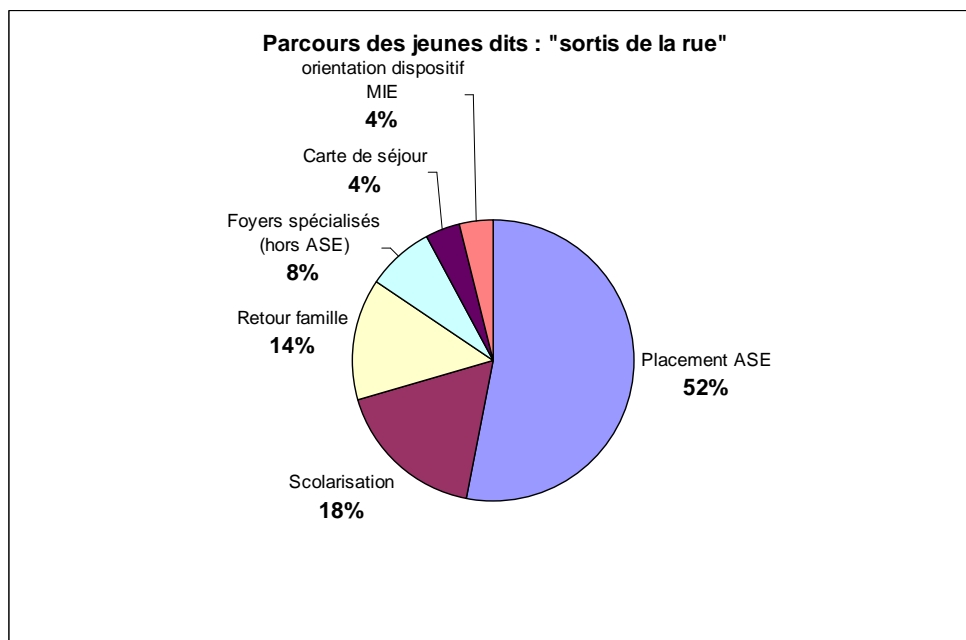
- les mineurs roms
- les mineurs prostitués

Parallèlement, deux catégories de jeunes interrogent particulièrement :

- les enfants des rues qui pratiquent des activités dangereuses (vol, prostitution). Ces derniers ont plutôt tendance à fuir les dispositifs de prise en charge. Il sera indispensable que tous les acteurs de la protection de l'enfance s'emparent de cette nouvelle problématique.
- les jeunes en situation de traite pour lesquels il n'existe actuellement aucun dispositif de protection de l'enfance spécifique. Toutes les nationalités sont touchées par ce phénomène. En 2009, Hors La Rue œuvrera à la création d'un schéma de protection ad hoc à la situation de ces jeunes.

- Les jeunes sortis de rue

En 2008, 51 jeunes suivis par HLR sont sortis de la rue. Le profil des jeunes suivis par l'association étant très variable, l'éventail de projets alternatifs à la rue est également très large. Dans la majorité des cas, le placement à l'Aide Sociale à l'enfance est la solution la plus adaptée. D'autres stratégies sont privilégiées selon l'âge, le profil, la situation familiale du jeune.



- Les perspectives en 2009

L'année 2008 a été synonyme de changements et d'adaptation à un nouveau contexte.

Nous avons connu une très forte hausse d'activités qui, malheureusement, au regard de la situation tant qu'économique que politique de pays voisins, risque de s'accroître en 2009.

D'autre part, l'âge moyen des jeunes contactés par l'association a sensiblement baissé en 2008. Près de 80% de ces jeunes ont entre 10 et 16 ans. Le travail éducatif n'est pas le même pour des enfants de moins de 10 ans et ceux de plus de 10 ans. Or, nous ne pouvons occulter cette question. Un centre adapté aux enfants de moins de 10 ans en situation de précarité semble nécessaire. Ce projet s'il se concrétise, ne pourra se faire qu'en partenariat avec les acteurs institutionnels et associatifs.

Sur le plan européen, les stratégies mises en place par les jeunes dits en « errance » rendent nécessaire un travail actif avec des partenaires dans les différents pays voisins de la France. Convaincue de l'utilité de cet échange de pratiques sur cette question, HLR redéposera un projet européen sur la question.

Sur le plan politique, notre association restera toujours très vigilante sur le principe de « protection de l'enfance » et sera se mobiliser pour que la politique de gestion des flux migratoires n'aboutisse pas à une discrimination en France des mineurs en danger.

Enfin, nous espérons que l'Etat continuera à soutenir le dispositif pilote sur les mineurs isolés étrangers en région parisienne. En effet, la convention qui liait les associations membres, dont Hors la Rue, est arrivée à échéance au 31 décembre 2008. Nous attendons donc des précisions concrètes sur la mise en place d'un futur dispositif, condition nécessaire pour notre travail, tant du point de vue

financier qu'au niveau de notre légitimité à agir dans l'accompagnement vers le droit commun et la protection des mineurs en danger.